



Cette carte et la dernière première verticale du champ magnétique a été compilée à partir de données acquises lors d'un levé aéromagnétique exécuté par Geo Data Solutions GDS Inc. et Oracle Geoscience International, pendant la période du 14 février au 21 mars 2011. Les données ont été recueillies au moyen d'un avion à réaction Lockheed Cessna 441 Conquest II, volant à une altitude moyenne de 300 m et celui des lignes de contrôle, de 1 800 m. L'avion volait à une hauteur nominale des lignes de vol d'au moins 90 m. Les données sont enregistrées au moyen d'un système de mesure de champ magnétique total (GMS) et d'un système GPS et par inspection d'images du sol enregistrées au moyen d'une caméra vidéo installée à la verticale. Le temps de vol pour l'ensemble des lignes de vol a été d'environ 10 heures. Les différences entre les valeurs du champ magnétique aux intersections des lignes de contrôle et des lignes de vol. Ces différences ont été analysées et corrigées pour éliminer les effets de la rotation terrestre et de l'écoulement des courants dans la ligne de vol. Ces valeurs nettoyées ont ensuite été interpolées suivant un quadratique à maille de 75 m. Le champ géomagnétique international de référence (IGRF) défini à une altitude de 768,3 m pour l'année 2011 a été soustrait de ces données. La dérivée première verticale du champ magnétique, qui est une composante résiduelle, reflète principalement l'amortissement de la croûte terrestre.

La dérivée première verticale du champ magnétique représente le taux auquel varie le champ magnétique suivant la verticale. Le calcul de la dérivée première verticale suppose que le composante de grande longueur d'onde du champ magnétique soit éliminée. Les anomalies de champ magnétique sont des anomalies rapprochées ou superposées. L'une des propriétés des cartes de la dérivée première verticale est la concordance de la courbe de valeur zéro et des contacts verticaux aux hauteurs latitudes magnétiques (Hood, 1965).

On peut télécharger gratuitement des versions numériques de cette carte, depuis la section sur MIRAGE de l'Institut de données géoscientifiques de Ressources naturelles Canada à l'adresse Web <http://ledg.mnc.gc.ca/mirage/>. Les versions numériques correspondent en formats profil et maillé aux données acquises lors d'un levé aéromagnétique. Les versions numériques sont également disponibles à l'Institut de données géoscientifiques de Ressources naturelles Canada à l'adresse Web <http://ledg.mnc.gc.ca/mirage/>. On peut également télécharger gratuitement des versions numériques de cette carte, depuis la section sur MIRAGE de l'Institut de données géoscientifiques de Ressources naturelles et de la Faune du Québec à l'adresse Web <http://www.mnpq.gouv.qc.ca/prod05/services/minres.jsp>.

Les versions numériques de cette carte peuvent être téléchargées gratuitement à partir du site internet du ministère des Ressources naturelles de Terre-Neuve-et-Labrador, à la page des dossiers publics ([http://www.nr.gov.ca/minres/geoscience/publications/stated\\_pubs.html](http://www.nr.gov.ca/minres/geoscience/publications/stated_pubs.html)) et à la page de Géoscience Online (<http://ggs.geosurv.gov.ca/cn>).

#### First Vertical Derivative of the Magnetic Field

This map of the first vertical derivative of the magnetic field was compiled from data acquired during an aeromagnetic survey carried out by Geo Data Solutions GDS Inc. and Oracle Geoscience International, during the period of February 14 to March 21, 2011. The data were collected by a jet aircraft flying at a nominal altitude of 300 m and the control lines at 1,800 m. The aircraft flew at a minimum height of 90 m above the ground. The data were recorded by a total magnetic field (GMS) and Global Positioning System (GPS) and by inspecting images of the ground taken by a vertical video camera. The time of flight for all the flight paths was approximately 10 hours. The differences between the magnetic field values at the intersections of the control lines and the flight paths were analyzed and corrected for the effects of Earth's rotation and surface currents. These differences were then interpolated using a quadratic mesh of 75 m. The International Geomagnetic Reference Field (IGRF) defined at an altitude of 768.3 m for the year 2011 was then removed. Removal of the IGRF, representing the magnetic field of the Earth's core, produces a residual component related essentially to the crust.

The first vertical derivative of the magnetic field is the rate of change of the magnetic field in the vertical direction. Computation of the first vertical derivative removes long-wavelength features of the magnetic field and significantly improves the resolution of closely spaced and superposed anomalies. A property of first vertical derivatives is the coincidence of the zero-value contour with vertical contacts at high magnetic latitudes (Hood, 1965).

Digital versions of this map can be downloaded, at no charge, from Natural Resources Canada's Geoscience Data Repository (MIRAGE) at <http://ledg.mnc.gc.ca/mirage/>. Corresponding digital profile and gridded data sets are also available, at no charge, from the Geoscience Data Centre, Geological Survey of Canada, 260 Bank Street, Ottawa, Ontario K1A 0E9, Telephone: (613) 959-2520, email: [info@ggs.nrcan.gc.ca](mailto:info@ggs.nrcan.gc.ca).

This map and the digital geophysical data may also be obtained from the Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec web site's "Offices Products and Services" page at <http://www.mnpq.gouv.qc.ca/prod05/>.

Digital versions of this map can also be downloaded, at no charge, from the Department of Natural Resources, Newfoundland and Labrador web site's "Open File" page at [http://www.nr.gov.ca/minres/geoscience/publications/stated\\_pubs.html](http://www.nr.gov.ca/minres/geoscience/publications/stated_pubs.html) and Géoscience Online page at <http://ggs.geosurv.gov.ca/cn>.

#### SYMBOLS PLANIMÉTRIQUES

	PLANIMETRIC SYMBOLS
Courte de niveau	Topographic Contour
Limite de terrains	Territory Boundary
Drainage	Drainage
Chemin	Road
Ligne de vol	Flight line

Symbol key:  
Topographic Contour  
Territory Boundary  
Drainage  
Road  
Flight line

